



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE DE LIMOGES

Vu le Code de l'éducation,
Vu les articles 175, 176 et 177 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
Vu les statuts de l'Université de Limoges,

Délibération enregistrée sous le numéro : **418/2024/DAF**
Conseil d'Administration du 14 juin 2024

Article 1 : Comptabilité budgétaire

Il est demandé au conseil d'administration de se prononcer sur les éléments de prévision budgétaire du BR1 suivants :

Les mouvements du BR 1 :

DEPENSES

- Personnel : + 2 267 057 € en AE et en CP
- Fonctionnement : + 2 374 981 € en AE et 2 387 704 € en CP
- Investissement : + 30 614 238 € en AE et 4 566 048 € en CP

RECETTES

- Les recettes encaissables sont augmentées de 10 080 100 €.

Les autorisations d'engagement s'élèvent à 233 761 421 € dont :

- 147 283 345 € en personnel,
- 41 331 977 € en fonctionnement,
- 45 146 009 € en investissement.

Les crédits de paiement s'élèvent à : 199 692 699 € dont :

- 147 283 345 € en personnel,
- 34 334 757 € en fonctionnement,
- 18 074 507 € en investissement.

Les recettes encaissables s'élèvent à 195 669 111 €

Le solde budgétaire augmente de 859 291 € et s'élève donc à - 4 023 588 €.

Article 2 : Comptabilité patrimoniale

- Le résultat prévisionnel de - 251 297 €
- La Capacité d'Auto Financement s'élève à + 5 748 703 €
- Le fonds de roulement prévu est de + 21 127 012 €
- La trésorerie progresserait à nouveau pour atteindre + 26 697 574 €.

Les tableaux réglementaires sont annexés à la présente délibération.

Membres en exercice : 36
Nombre de votants : 24
Pour : 22
Contre : 0
Abstentions : 2

Fait à Limoges, le 14 juin 2024

La Présidente de l'université de Limoges

Isabelle KLOCK FONTANILLE

**Publié au recueil des actes administratifs du mois de juin 2024.
Transmis au rectorat de l'académie de Limoges le 19 juin 2024.**

Modalités de recours : *En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Limoges peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur*

Tableau 1
Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget rectificatif n°1 2024

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Catégories d'emplois	Nature des emplois		(A)		(B)		(C) = (A) + (B)
	Permanents	Titulaires	En ETPT	Emplois sous plafond Etat	En ETPT	Emplois financés hors SCSP	
Enseignants-enseignants-chercheurs, chercheurs			748,10	(1)			748,10
		Titulaires	3,00				8,50
		CDI				5,50	
	Non permanents		196,66			109,30	305,96
	CDD					114,80	1062,56
	S/total EC		947,76				
Elèves fonctionnaires stagiaires des ENS							
							0,00
BIATOSS		Titulaires	539,77	(2)			539,77
		Permanents	57,34			12,70	70,04
		CDI				81,32	178,51
	Non permanents		97,19			94,02	788,32
	CDD					208,82	1850,88
	S/total BIATOSS		694,30				
	Totaux		1 642,06				
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			1 646,00	(5)			

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (4))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (3)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (5)

TABLEAU 5
Opérations pour compte de tiers BR1 2024

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	CF 2023		BI 2024		BR1 2024	
			Décaissements	Encaissements	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
Aide à la mobilité internationale	46711	Aide à la mobilité internationale	1 416 578,27 €	2 481 393,74 €	900 000,00 €	950 000,00 €	900 000,00 €	950 000,00 €
TVA	445	TVA	1 339 464,13 €	1 228 623,09 €	1 700 000,00 €	1 500 000,00 €	1 700 000,00 €	1 500 000,00 €
Aliéner Transfert	4731	Aliéner Transfert			1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €	1 000 000,00 €
Diverses	473*		376 150 321,57 €	378 151 183,50 €				
TOTAL			378 906 363,97 €	381 861 200,33 €	3 600 000,00 €	3 450 000,00 €	3 600 000,00 €	3 450 000,00 €

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une

TABLEAU 6
Situation patrimoniale BR1 2024

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

	Montants CF 2023	Montants BI 2024	Montants BR1 2024	PRODUITS	Montants CF 2023	Montants BI 2024	Montants BR1 2024
Personnel	139 496 716 €	143 421 196 €	145 663 317 €	Subventions de l'Etat	145 598 642 €	138 470 883 €	138 793 887 €
	- 43 243 982 €	- 44 460 571 €	- 45 155 628 €	Fiscalité affectée	1 235 163 €	1 000 000 €	1 223 945 €
Fonctionnement autre que les charges de personnel				Autres subventions	9 781 504 €	26 192 090 €	28 858 809 €
Intervention (le cas échéant)	48 231 583 €	49 961 682 €	51 578 938 €	Autres produits	32 421 397 €	27 808 134 €	28 114 317 €
TOTAL DES CHARGES (1)	187 728 299 €	193 382 889 €	197 242 255 €	TOTAL DES PRODUITS (2)	189 036 706 €	193 469 107 €	198 990 956 €
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	1 308 407 €	86 218 €	- €	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	- €	- €	251 297 €
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	189 036 706 €	193 469 107 €	197 242 255 €	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	189 036 706 €	193 469 107 €	197 242 255 €

* il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS-Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants CF 2023	Montants BI 2024	Montants BR1 2024
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	1 308 407 €	86 218 €	251 297 €
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	12 617 398 €	13 500 000 €	14 000 000 €
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	7 702 023 €	8 200 000 €	8 000 000 €
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	- €	- €	- €
- produits de cession d'éléments d'actifs	5 500 €	- €	- €
- quote-part des subventions d'investissement versé au résultat de l'exercice	- €	- €	- €
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	6 218 282 €	5 386 218 €	5 748 703 €

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

	Montants CF 2023	Montants BI 2024	Montants BR1 2024	RESSOURCES	Montants CF 2023	Montants BI 2024	Montants BR1 2024
Insuffisance d'autofinancement				Capacité d'autofinancement	6 218 282 €	5 386 218 €	5 748 703 €
Investissements	12 393 154 €	13 103 205 €	17 170 782 €	Financement de l'actif par l'Etat	1 656 768 €	319 904 €	603 289 €
Remboursement des dettes financières				Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	4 933 447 €	4 889 084 €	8 142 174 €
				Autres ressources	78 590 €	556 892 €	700 915 €
TOTAL DES EMPLOIS (5)	12 393 154 €	13 103 205 €	17 170 782 €	TOTAL DES RESSOURCES (6)	12 887 087 €	11 152 098 €	15 195 080 €
Apport au fonds de roulement (7) = (6)-(5)	493 933 €	- €	- €	Prélèvement sur fonds de roulement (8) = (5)-(6)	- €	1 951 107 €	1 975 702 €

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants CF 2023	Montants BI 2024	Montants BR1 2024
Variation du FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	493 933 €	1 951 107 €	1 975 702 €
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESOR)	9 185 635 €	3 083 272 €	2 199 386 €
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (1) ou PRELEVEMENT (11)*	9 679 568 €	5 034 379 €	4 175 088 €
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	23 102 714 €	21 151 607 €	21 127 012 €
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	7 769 948 €	4 686 676 €	5 570 562 €
Niveau de la TRESORERIE	30 872 662 €	25 836 283 €	26 697 574 €

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

TABLEAU 7
Plan de trésorerie BR1 2024

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de la trésorerie annuelle
SOLDE INITIAL (début de mois)	30 872 662	56 583 482	48 769 256	30 518 355	52 040 981	42 819 426	32 304 426	70 345 819	57 038 019	47 276 019	58 082 547	47 914 786	
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	0	0	0	69 106 264	4 123 945	3 450 000	51 866 393	1 500 000	3 700 000	24 029 028	3 500 000	2 905 556	164 181 186
Subvention pour charges de service public	0	0	0	69 074 597	0	0	48 416 393	0	0	20 819 028	0	483 869	138 793 887
Autres financements de l'Etat	0	0	0	0	200 000	0	0	0	0	110 000	0	0	310 000
Fiscalité affectée	0	0	0	523 945	0	0	0	0	700 000	0	0	0	1 223 945
Autres financements publics	0	0	0	0	400 000	450 000	450 000	300 000	500 000	600 000	500 000	132 560	3 332 560
Recettes propres	0	0	0	31 667	3 000 000	3 000 000	2 925 000	1 200 000	2 500 000	2 500 000	3 000 000	2 289 127	20 520 794
Recettes budgétaires fléchées	0	0	0	153 287	3 975 000	4 050 000	2 925 000	590 000	4 150 000	5 275 000	5 300 000	5 069 638	31 487 925
Financements de l'Etat fléchés	0	0	0	0	250 000	300 000	225 000	40 000	350 000	350 000	350 000	145 962	2 010 962
Autres financements publics fléchés	0	0	0	153 287	3 500 000	3 500 000	2 500 000	500 000	3 500 000	4 500 000	4 500 000	4 487 292	27 140 579
Recettes propres fléchées	0	0	0	0	225 000	250 000	200 000	50 000	300 000	425 000	450 000	436 384	2 336 384
Opérations non budgétaires	0	0	1 473	0	1 000	0	0	0	0	1 000	0	1 027	4 500
Emprunts : encaissements en capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts : encaissements en capital	0	0	1 473	0	1 000	0	0	0	0	1 000	0	1 027	4 500
Dépôts et cautionnements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations gérées en compte de tiers	37 559 216	4 912 176	2 897 584	-34 216 682	275 000	280 000	230 000	70 100	333 000	1 298 000	323 000	-10 511 394	3 450 000
TVA encaissée	0	181	132 800	16 040	175 000	180 000	130 000	0	230 000	195 000	220 979	103 000	1 500 000
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers	0	0	87 200	80 700	100 000	100 000	100 000	70 100	103 000	1 103 000	103 000	-10 835 373	1 950 000
Autres encaissements d'opérations gérées en compte	37 559 216	4 912 176	2 899 057	-34 313 422	8 374 945	7 780 000	55 021 393	2 160 100	8 183 000	30 603 028	9 123 000	-2 535 173	199 123 611
TOTAL	37 559 216	4 912 176	2 899 057	35 042 669	8 374 945	7 780 000	55 021 393	2 160 100	8 183 000	30 603 028	9 123 000	-2 535 173	199 123 611
DECAISSEMENTS													
Enveloppes hors recettes fléchées	11 228 425	12 017 887	18 427 668	11 955 517	14 550 000	14 550 000	14 200 000	13 200 000	13 800 000	15 400 000	15 700 000	15 859 769	170 889 266
Personnel	11 228 425	11 790 465	11 146 662	10 747 504	11 200 000	11 200 000	11 200 000	11 200 000	11 200 000	11 200 000	11 200 000	12 079 769	135 392 625
Fonctionnement	0	226 324	6 508 009	1 113 245	2 500 000	2 500 000	2 300 000	1 500 000	2 500 000	2 900 000	3 000 000	2 957 124	28 004 702
Investissement	0	1 098	772 997	94 768	850 000	850 000	700 000	500 000	1 000 000	1 300 000	1 500 000	822 876	7 491 739
Dépenses sur recettes fléchées	609 546	678 432	2 068 559	1 327 150	2 800 000	3 500 000	2 600 000	2 200 000	3 800 000	3 100 000	3 255 761	2 864 185	28 803 433
Personnel	609 546	625 153	778 134	716 975	875 000	1 575 000	875 000	875 000	1 575 000	875 000	1 270 725	1 240 077	11 890 610
Fonctionnement	0	37 691	686 306	221 022	725 000	725 000	525 000	425 000	725 000	725 000	785 036	750 000	6 330 055
Investissement	0	15 588	603 919	389 153	1 200 000	1 200 000	1 200 000	900 000	1 500 000	1 500 000	1 200 000	874 108	10 582 768
Opérations non budgétaires	0	0	0	0	1 500	0	0	1 500	0	1 500	0	1 500	6 000
Emprunts : remboursements en capital	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Prêts : remboursements en capital	0	0	0	0	1 500	0	0	1 500	0	1 500	0	1 500	6 000
Dépôts et cautionnements	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations gérées en compte de tiers	10 425	30 083	653 931	237 576	245 000	245 000	180 000	66 400	345 000	1 315 000	315 000	-43 415	3 600 000
TVA décaissée	0	6 303	279 501	125 743	150 000	150 000	85 000	0	250 000	220 000	220 000	213 453	1 700 000
Dispositifs d'intervention pour compte de tiers	0	0	82 000	86 600	95 000	95 000	95 000	66 400	95 000	1 095 000	95 000	95 000	1 900 000
Autres décaissements d'opérations gérées en compte	10 425	23 780	292 430	25 233	17 596 500	18 295 000	16 980 000	15 467 900	17 945 000	19 816 500	19 270 761	18 682 039	203 298 689
TOTAL	11 848 396	12 726 402	21 149 958	13 520 243	17 596 500	18 295 000	16 980 000	15 467 900	17 945 000	19 816 500	19 270 761	18 682 039	203 298 689
SOLDE DU MOIS	25 710 820	-7 814 226	-18 250 901	21 822 826	-9 221 555	-10 515 000	38 041 393	-13 307 800	-9 762 000	10 786 528	-10 147 761	-21 217 212	-4 175 068
SOLDE CUMULE	56 583 482	48 769 256	30 518 355	52 040 981	42 819 426	32 304 426	70 345 819	57 038 019	47 276 019	58 082 547	47 914 786	26 697 574	2 684 492
													-151 500

dont trésorerie sur op. non budgétaires
dont trésorerie fléchée

TABLEAU 8
Opérations liées aux recettes fléchées BR1 2024

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations liées aux recettes fléchées *

	Antérieures à N non dénouées	2024	2025	2026	2027
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)	3 246 147	11 261 997	13 946 489	11 727 630	14 157 915
Recettes fléchées (b)	179 091 518	31 487 925	5 981 688	8 590 929	3 404 979
Financements de l'Etat fléchés	30 956 458	2 010 962	32 554	500 000	500 000
Autres financements publics fléchés	95 913 558	27 140 579	5 693 007	7 834 802	2 648 852
Recettes propres fléchées	52 221 502	2 336 384	256 127	256 127	256 127
Dépenses sur recettes fléchées CP (c)	164 583 374	28 803 433	8 200 547	6 160 644	4 474 675
Personnel					
AE=CP	62 545 714	11 890 610	4 899 278	2 993 247	1 584 346
Fonctionnement					
AE	71 148 499	7 052 078	1 494 918	864 407	474 464
CP	47 094 772	6 330 055	1 097 270	504 381	227 313
Intervention					
AE					
CP					
Investissement					
AE	54 736 487	36 608 122	1 204 000	933 400	933 400
CP	54 942 887	10 582 768	2 204 000	2 663 017	2 663 017
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	14 508 144	2 684 492	2 218 859	2 430 285	1 069 696

Solde budgétaire N repris au tableau "Equilibre financier" en (a)

Au cas où l'organisme utilise ce tableau pour un suivi individuel par opération, cette seconde partie permet de vérifier l'équilibre final de chaque opération.

Autofinancement des opérations fléchées (d)					
Opérations de trésorerie (décaissements) financées par recettes fléchées (e)					
Position de financement des opérations fléchées en fin d'exercice (a) + (b) - (c) + (d) - (e)	11 261 997	13 946 489	11 727 630	14 157 915	13 088 219

Tableau 12
Synthèse budgétaire et comptable | BR1 2024

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Tableau de synthèse budgétaire et comptable (réalisé)	
			Réalisé N
Stocks initiaux	1	Niveau initial de restes à payer	14 164 844
	2	Niveau initial du fonds de roulement	23 102 714
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-7 769 948
	4	Niveau initial de la trésorerie	30 872 662
		dont niveau initial de la trésorerie fléchée	11 261 997
		dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	19 610 665
	5	Autorisations d'engagement	233 761 421
	6	Résultat patrimonial	-251 297
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	5 748 703
	8	Variation du fonds de roulement	-1 975 702
Flux de l'année	9	Opérations bilanciellles non budgétaires	SENS -6 235
		Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+
		Remboursement d'emprunt / prêt accordé	-
		Cautionnements et dépôts	+/-
			0
			-6 235
			0
	10	Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS 2 003 781
		Variation de stocks	+/-
		Production immobilisée	+/-
		Charges sur créances irrécouvrables	+/-
		Produits divers de gestion courante	+/-
			-1 053,00
			0,00
			-96 937,00
			2 101 771,00
	11	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS 50 340
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+/-	
		5 915 978	
12	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+/-	
		10 768 224	
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+/-	
		11 354 199	
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+/-	
		-5 279 662	
13	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11		-4 023 588
	Recettes budgétaires		195 669 111
14	Crédits de paiement ouverts		199 692 699
	Flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires		-151 500
15	Variation de la trésorerie = 12 + 13		-4 175 088
	dont variation de la trésorerie fléchée		2 684 492
16	dont variation de la trésorerie non fléchée		-6 859 580
17	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 - 13		2 199 386
Stocks finaux	18	Restes à payer	34 068 722
	19		
	20	Niveau final de restes à payer	48 233 566
		Niveau final du fonds de roulement	21 127 012
		Niveau final du besoin en fonds de roulement	-5 570 562
		Niveau final de la trésorerie	26 697 574
	dont niveau final de la trésorerie fléchée	13 946 489	
	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	12 751 085	



Université
de Limoges

Direction des Achats et des Finances
Projet suivi par Adil RKIBI

PROJET DE BUDGET RECTIFICATIF N°1 - 2024

Table des matières

PROJET DE BUDGET RECTIFICATIF N°1 - 2024.....	1
I- LE CONTEXTE	2
II- LES GRANDES LIGNES DU BUDGET RECTIFICATIF	3
a. Dépenses.....	3
b. Recettes	4
III- AJUSTEMENT DE LA MASSE SALARIALE.....	5
IV- INTERPRETATION ET EVOLUTION HISTORIQUE	6

I- LE CONTEXTE

L'exercice 2024 marque le deuxième exercice budgétaire post plan de retour à l'équilibre financier (PREF). Ce budget a donc été bâti en s'efforçant à la fois de consolider la situation financière de l'établissement et de répondre aux défis présents et futurs tout en maintenant la soutenabilité financière de l'université.

Cet objectif est renforcé par le déploiement du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) qui constitue l'outil de pilotage alliant les choix de l'université en matière de ressources humaines, investissement, recherche et formation.

Ainsi, malgré les aléas conjoncturels (inflation, revalorisations salariales), l'établissement a su assainir et consolider sa situation financière pour sortir de ces contraintes financières et budgétaires.

Cette situation s'illustre à travers les indicateurs du compte financier 2023 suivants :

- Le solde budgétaire s'élève à + 6,70 M€ ;
- Le résultat est de + 1,31 M€ ;
- Le fonds de roulement de 23,10 M€ soit 49 jours de charges décaissables ;
- Le BFR de -7,77 M€ ;
- La trésorerie s'établissant à 30,87 M€.

Aussi ce budget initial 2024 a-t-il pour objectif de maintenir un certain niveau d'investissement, tout en honorant les engagements stables sur la masse salariale, sans restreindre le budget alloué à la recherche, la formation et en mettant l'accent sur le pilotage.

Pour rappel, ci-dessous les indicateurs financiers du BI 2024 :

- Le solde budgétaire prévu était de - 4,88 M€, soit la différence entre les prévisions de Recettes Encaissées (RE), 185 589 011 €, et les prévisions de Crédits de Paiement (CP), 190 471 890 €.
- Le résultat prévu était de 86 k€,
- Le fonds de roulement prévu s'élevait à 21,15 M€,
- La trésorerie prévue à hauteur de 25,84 M€.

La connaissance financière quant à la trajectoire budgétaire suivie par l'établissement s'est enrichie de l'apport du compte financier 2023, des incertitudes liées à la crise géopolitique, tant sur les prix des matières premières que sur le prix de l'énergie. Ces éléments permettent d'affiner les prévisions réalisées lors du budget initial via le présent budget rectificatif N°1.

II- LES GRANDES LIGNES DU BUDGET RECTIFICATIF

a. Dépenses

Les enveloppes limitatives par grande masse ont été modifiées comme suit :

DEPENSES						
	Montants CF 2023		Montants BI 2024		Montants BR1 2024	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	139 937 962 €	139 937 962 €	145 016 378 €	145 016 378 €	147 283 435 €	147 283 435 €
Fonctionnement	33 082 298 €	30 890 982 €	38 956 996 €	31 947 053 €	41 331 977 €	34 334 757 €
Investissement	8 853 738 €	12 229 622 €	14 531 771 €	13 508 459 €	45 146 009 €	18 074 507 €
TOTAL	181 873 998 €	183 058 566 €	198 505 145 €	190 471 890 €	233 761 421 €	199 692 699 €

Source : extrait tableau 2 – autorisations budgétaires

DEPENSES						
	Montant du BI 2024		BR1		Montants après BR1	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	145 016 378 €	145 016 378 €	2 267 057 €	2 267 057 €	147 283 435 €	147 283 435 €
Fonctionnement	38 956 996 €	31 947 053 €	2 374 981 €	2 387 704 €	41 331 977 €	34 334 757 €
Investissement	14 531 771 €	13 508 459 €	30 614 238 €	4 566 048 €	45 146 009 €	18 074 507 €
TOTAL	198 505 145 €	190 471 890 €	35 256 276 €	9 220 809 €	233 761 421 €	199 692 699 €

La masse salariale subit une correction (+2,27M€), en comparaison avec les prévisions budgétaires du BI (explications point III).

Les dépenses de fonctionnement augmentent de 2,37M € en AE et 2,38 M€ en CP.

Les principales évolutions en fonctionnement se situent notamment sur les postes suivants :

- ⬇ 400 k€ pour ajustement des dépenses des services centraux ;
- ⬇ 275 k€ pour ajustement de la prévision des dépenses portées par la CVEC ;
- ⬇ 176 k€ pour revalorisation de contrat d'énergie ;
- ⬇ 151 k€ pour ajustement de la prévision des dépenses de Taxe d'Apprentissage ;
- ⬇ 131 k€ au titre des Reliquats de Formation Continue et d'Apprentissage 2023 ;
- ⬇ 70 k€ pour le lancement du projet BATTENA ;
- ⬇ 51 k€ pour le lancement du projet INFORISM ;
- ⬇ 48 k€ au titre des Droits Différenciés ;
- ⬇ 45 k€ pour le lancement du projet OASAU ;
- ⬇ 22 k€ pour le lancement du projet CAP ELENA.

Les dépenses d'investissement augmentent de 30,61M€ en AE et de 4,57M€ en CP, notamment sur les postes suivants :

- ⬇ 28 M€ en AE et 2 M€ en CP au titre du marché de groupement Oméga-Health ;
- ⬇ 734 k€ pour ajustement de la prévision des dépenses portées par la CVEC ;
- ⬇ 199 k€ pour le lancement du projet INFORISM ;
- ⬇ 153 k€ au titre des Reliquats de Formation Continue et d'Apprentissage 2023 ;
- ⬇ 150 k€ pour ajustement de la prévision des dépenses de Taxe d'Apprentissage ;
- ⬇ 150 k€ pour le lancement du projet BATTENA ;
- ⬇ 30 k€ pour le lancement du projet OASAU ;
- ⬇ 27 k€ au titre des Droits Différenciés.

b. Recettes

Les modifications des prévisions de recettes enregistrées dans le cadre de ce budget rectificatif se décomposent comme suit :

	CF 2023	BI 2024	BRI	Montants après BRI
Nature des recettes				
Recettes globalisées	163 673 803 €	161 691 836 €	2 489 350 €	164 181 186 €
Subvention pour charges de service public	141 068 707 €	138 470 883 €	323 004 €	138 793 887 €
Autres financements de l'Etat	214 579 €	150 000 €	160 000 €	310 000 €
Fiscalité affectée	1 235 163 €	1 000 000 €	223 945 €	1 223 945 €
Autres financements publics	3 475 021 €	2 464 819 €	867 741 €	3 332 560 €
Recettes propres	17 680 333 €	19 606 134 €	914 660 €	20 520 794 €
Recettes fléchées*	26 115 730 €	23 897 175 €	7 590 750 €	31 487 925 €
Financements de l'Etat fléchés	2 575 950 €	319 904 €	1 691 058 €	2 010 962 €
Autres financements publics fléchés	15 174 348 €	21 256 887 €	5 883 692 €	27 140 579 €
Recettes propres fléchées	8 365 432 €	2 320 384 €	16 000 €	2 336 384 €
TOTAL	189 789 533 €	185 589 011 €	10 080 100 €	195 669 111 €

La prévision de recettes, au global, est en hausse de **10 080 100 €**. Voici les principales évolutions par compte de recette :

La prévision de SCSP augmente de 323 k€.

- + 128 k€ pour la masse salariale ;
- + 195 k€ pour les crédits de fonctionnement.

Autres financements de l'Etat : + 160 k€

- + 150 k€ pour financement des activités du SAPS
- + 10 k€ au titre du projet SIEEM

Fiscalité affectée : + 223 945 € qui se composent entièrement des recettes complémentaires au titre de la CVEC.

Autres financements publics : + 868 k€ qui se composent notamment de :

- + 440 k€ au titre des programmes Erasmus ;
- + 307 k€ pour ajustement des recettes de la Faculté de Médecine.

Recettes propres : + 915 k€ qui se composent notamment de :

- + 304 k€ pour ajustement des prévisions de Taxe d'Apprentissage ;
- + 228 k€ au titre des frais de gestion de l'AVRUL ;
- + 200 k€ pour ajustement des recettes de la recherche.

Financements de l'Etat fléchés : + 1,69 M€ qui se composent de :

- + 1,5 M€ pour le projet Oméga-Health ;
- + 159 k€ au titre du plan de transition écologique ;
- + 33 k€ pour le CPER Infranum.

Autres financements publics fléchés : + 5,88 M€ qui se composent notamment de :

- + 2,64 M€ pour solde du projet FEDER REACT EU ;
- + 2 M€ pour le projet Oméga-Health ;
- + 290 k€ pour le lancement du projet BATTENA ;
- + 259 k€ pour le lancement du projet INFORISM ;
- + 125 k€ pour le lancement du projet OASAU.

Recettes propres fléchées : + 16 k€ pour le DU Passerelle (Convention AIMES)

III- AJUSTEMENT DE LA MASSE SALARIALE

La masse salariale est constituée :

- Des emplois rémunérés sur la subvention versée par l'Etat (plafond 1),
- Des emplois rémunérés sur ressources propres (plafond 2).

PLAFOND ETAT 2024

	Notification initiale	Prévision d'exécution
ETPT	1 646	1 642
MASSE SALARIALE	127 685 287 €	134 477 978 €

La prévision de masse salariale de l'établissement pour l'exercice 2024 est de 147 283 435 €, dont 134 477 978 € de masse salariale Etat.

La prévision du budget rectificatif (BR1) 2024 est conforme au cadre réglementaire car la part d'emplois pérennes respecte le plafond d'emploi et de masse salariale arrêté par l'Etat.

Le BR1 2024 prévoit une hausse de la masse salariale de 2,27 M€ par rapport au BI 2024.

Cette hausse se compose notamment de :

- + 1 M€ pour ajustement des charges patronales ;
- + 146 k€ de reliquats de rémunération pour l'Apprentissage et la Formation Continue ;
- + 146 k€ au titre des reliquats de la formation continue et de l'Apprentissage 2023 ;
- + 120 k€ au titre de la masse salariale portée par la CVEC ;
- + 104 k€ pour ajustement des charges salariales du projet Interface ;
- + 70 k€ pour le lancement du projet BATTENA ;
- + 50 k€ pour le lancement du projet OASAU.

En outre la prévision des prestations sociales prises en compte sous le plafond 1 enregistre une augmentation de 10 k€ au titre des prestations et aides d'urgences gérées par le service médicaux social de l'établissement.

IV- INTERPRETATION ET EVOLUTION HISTORIQUE

Trajectoire des grands indicateurs financiers

Situation patrimoniale	2022 Réalisation	2023 Réalisation	Exercice 2024	
			BI 2024	BR1 2024
Résultat net	-1 510 065 €	1 308 407 €	86 219 €	- 251 297 €
Capacité d'autofinancement	4 587 111 €	6 218 282 €	5 386 218 €	5 748 703 €
Niveau de Fonds de roulement	22 608 781 €	23 102 714 €	21 151 607 €	21 127 012 €
Niveau Besoin en fonds de roulement	1 415 687 €	-7 769 948 €	-4 686 676 €	- 5 570 562 €
Niveau de Trésorerie	21 193 094 €	30 872 662 €	25 838 283 €	26 697 574 €
Comptabilité budgétaire				
	2022 Réalisation	2023 Réalisation	BI 2024	BR1 2024
Recettes encaissées	180 638 125 €	189 789 533 €	185 589 011 €	195 268 111 €
Dépenses de personnel	134 543 935 €	139 937 962 €	145 016 378 €	147 083 435 €
Dépenses de fonctionnement	32 915 373 €	30 890 982 €	31 947 053 €	34 134 757 €
Dépenses d'investissement	16 632 174 €	12 229 622 €	13 508 459 €	18 074 507 €
Solde budgétaire	-3 453 357 €	6 730 967 €	-4 882 879 €	-4 024 588 €

Les autorisations d'engagement ainsi que les crédits de paiement du budget 2023 après BR1 représentent une augmentation de 18 % par rapport au BI 2024.

En même temps, les recettes encaissables augmentent de 5 % par rapport au BI. Il en résulte, en prévision, un solde budgétaire négatif de 4,02 M€. Ce solde est lié au décalage relatif au décaissement des opérations de recherche et d'investissement.

Le résultat comptable se dégrade en s'établissant à un niveau déficitaire de 251 k€.

La prévision de fonds de roulement reste à un bon niveau (21,13 M€). Ce niveau important doit être pondéré par le niveau des restes à engager (42 M€) et à payer (34 M€) sur les opérations pluriannuelles : des décaissements sont à prévoir dans les années à venir. Ces décaissements correspondent aux engagements pris auprès des financeurs ayant versé des avances (Investissements, projets de recherches, projets d'enseignement). Le fonds de roulement prévisionnel représente 42 jours de charges décaissables.

La trésorerie prévisionnelle augmente de 3 % par rapport au BI 2024 mais elle connaît une contraction de 14% par rapport au compte financier, elle représentera désormais 42 jours de charges décaissables.

Le ratio de la masse salariale sur les recettes encaissables se maintient à 74 % au BR1, ce qui signifie que le processus de facturation est fonctionnel.

L'incertitude budgétaire et financière liée à la conjoncture actuelle (crise géopolitique, révision des participations budgétaires de l'état) devrait impacter l'équilibre financier de l'établissement sur l'exercice 2024.

Sans compensation de cette inflation et des mesures salariales (partiellement compensées), un prélèvement important devrait à nouveau être opéré sur le fonds de roulement de l'université au détriment de la politique d'investissement et susceptible de fragiliser à court terme l'équilibre financier de l'université.

Néanmoins, la situation financière de l'établissement se stabilise au BR1. Elle reste toujours tributaire d'une gestion efficiente des processus de recettes et d'un pilotage accru de la masse salariale.

Adil RKIBI

Directeur des Achats et des Finances

Limoges, le 5 juin 2024,

La Présidente de l'université de Limoges
Isabelle KLOCK FONTANILLE